

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Coopérative de l'Industrie du Bois**, à Chêne-Bourg, CH-660-0004952-7 (FOSC du 17.06.1996, p. 3580). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 25.02.2005, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Coopérative de l'Industrie du Bois, en liquidation**. Les pouvoirs de Strummiello Salvatore, Buchs Michel, Taupenas Jacqueline et Ecuyer Gérald, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Liquidateur: Schneider Jacques-André, de Brügg, à Thônex, avec signature individuelle.

Journal no 5658 du 27.04.2006  
(03359098 / CH-660.0.004.952-7)